



Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Réunion de la CLE

Mercredi 4 juin

9h30-12h30

**Hôtel du Département du Gers à Auch
et en visioconférence**

Enregistrement Séance

- **Enregistrement de la séance pour avis**



Composition CLE et pouvoirs

Collège collectivité territoriales

- Département du Gers : nomination M. Gonella en remplacement de M. Gendre

- _Pouvoirs donnés des membres de la CLE par collège



Ordre du jour

- Election Présidence de la CLE (*pour vote*) **VOTE**
- Procès-Verbal CLE du 16 septembre 2024 PROJET (*document de séance, pour vote*) **VOTE**
- Avancement de la démarche
 - Bilan 2024 Concertation continue Garante CNDP (*document de séance*)
 - Stratégie Projet (*document de séance, pour vote*) **VOTE**
 - Evaluation environnementale Projet de stratégie (*document de séance, pour information*) 
- Actualités, points d'information
- Points divers

Election présidence

Vote du Collège collectivités territoriales

Scrutin majoritaire à deux tours. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection à lieu à la majorité relative. Les bulletins blancs ou nuls n'entrent pas en ligne de compte dans le calcul de la majorité. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

- **Oppositions au vote à main levée ?** (au moins 1/3 Collège Collectivités territoriales)

VOTE

Candidatures

- Département du Gers, M. Gonella
- Autres Candidatures ?

- **Présidence**

VOTE

Procès-Verbal CLE du 16 septembre 2024



Document de séance

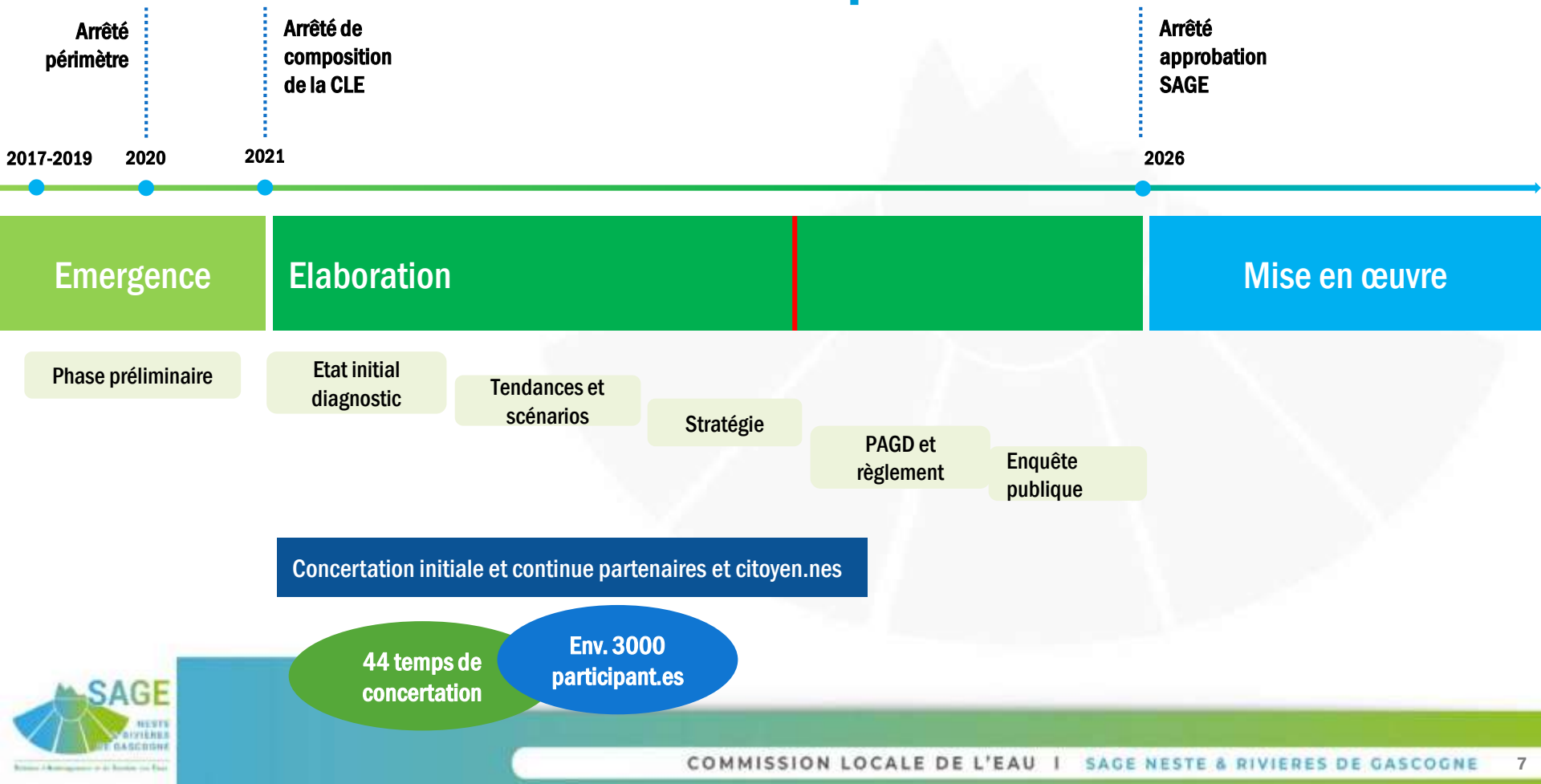
Règlement de fonctionnement CLE NRG :

Article 14 :[à la majorité des voix des membres présents ou représentés...]

Adoption du Procès Verbal de la CLE du 16 septembre 2024

VOTE

Avancement démarche - Calendrier prévisionnel



Bilan 2024 : Synthèse



Vie de la CLE

- ✓ 2 réunions de CLE
- Rapport « Tendances & scénarios »
- ✂ Élaboration de la stratégie en cours



Accompagnement du territoire

- ↓ 600 téléchargements de données
- Environ 60 interventions auprès d'élu-es et partenaires



Concertation continue

- 900 participations
- 🌿 14 visites de sites
- 🗣 10 réunions publiques



Sensibilisation des jeunes

- 🎓 1700 jeunes sensibilisés
- ✍ 80 interventions



Sensibilisation tout public

- 🗣 Environ 3000 personnes sensibilisées (élus, partenaires, citoyen.nes)
- 📖 Outils pédagogiques, expositions
- ✍ 13 interventions tout public

100 communes

Bilan 2024 concertation continue



Document de séance

Bilan réalisé par Mme Pardineille, garante CNDP

Bilan :

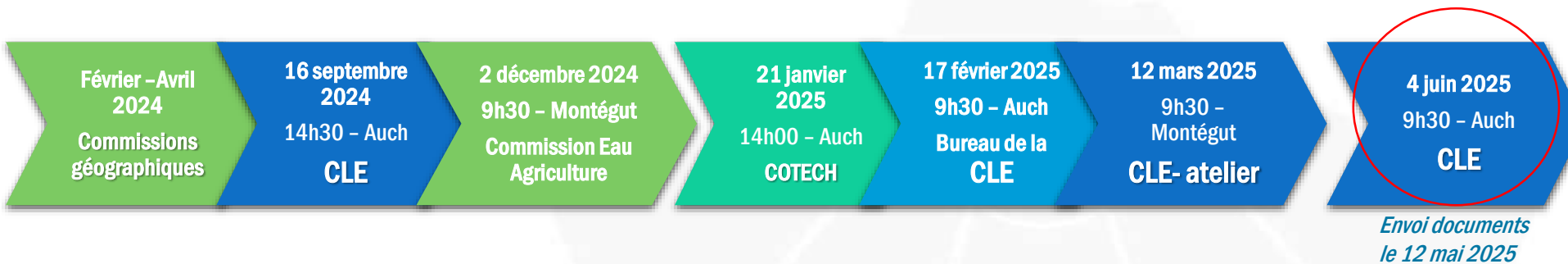
- Importante mobilisation citoyenne (850 participant.es)
- Organisation de commissions géographiques par bassin versant : concertation adaptée aux spécificités territoriales et facilite la participation des populations dispersées
- Combinaison de commissions techniques et de visites de terrain : approche concrète et pédagogique des enjeux liés à l'eau
- Utilisation d'outils numériques et la refonte du site web sage-nrg.gers.fr

Préconisations :

- Clarification des compétences, limites et ambitions du SAGE* grâce à un guide de gouvernance clair et accessible à toutes et tous : **Guide et flyers finalisés**
- Mise en place d'une instance citoyenne : **Prévu dans la Stratégie**

Stratégie

Une élaboration initiée en 2024 en concertation



Elaboration de la stratégie

V0

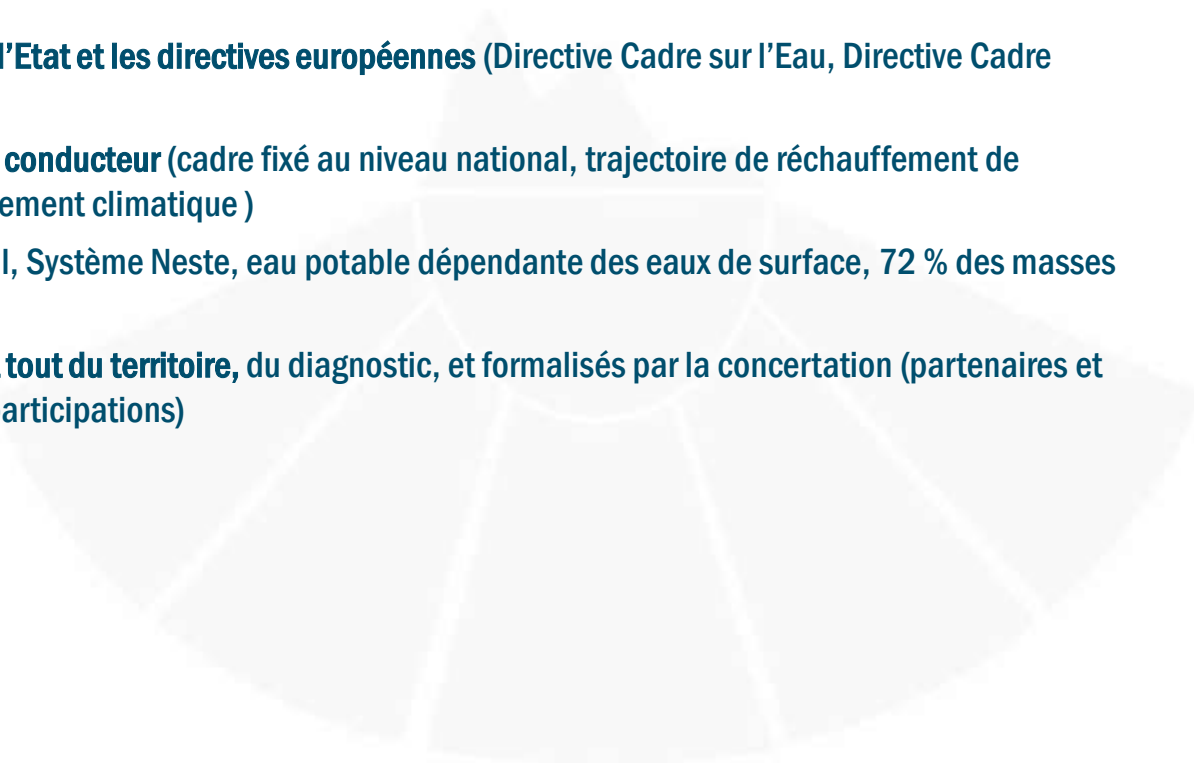
V1

V2

V3

Stratégie

- Des **objectifs de résultats définis par l'Etat et les directives européennes** (Directive Cadre sur l'Eau, Directive Cadre Inondation, SDAGE ...)
- Le **dérèglement climatique comme fil conducteur** (cadre fixé au niveau national, trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique)
- Un **contexte spécifique** (territoire rural, Système Neste, eau potable dépendante des eaux de surface, 72 % des masses d'eau dégradées, érosion...)
- Un projet et des **objectifs issus avant tout du territoire**, du diagnostic, et formalisés par la concertation (partenaires et habitant.es) (44 évènements, 3000 participations)



STRATÉGIE DU SAGE NESTE ET RIVIÈRES DE GASCOGNE

DÉFI 1

ORGANISER LE TERRITOIRE À MOYEN ET LONG TERMES AFIN DE FAIRE
FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



DÉFI 2

METTRE L'EAU, LES SOLS
ET LE VÉGÉTAL AU CŒUR
DU DEVENIR DU
TERRITOIRE



DÉFI 3

PRÉVENIR LES
PROBLÈMES DE
POLLUTION À LA
SOURCE PAR UNE
NOUVELLE GESTION DE
L'ESPACE ET DES
PRATIQUES



DÉFI 4

RÉDUIRE LE RISQUE
QUANTITATIF ET
ARBITRER UN JUSTE
PARTAGE DE L'EAU



DÉFI 5

S'ORGANISER
COLLECTIVEMENT,
DIFFUSER LA
CONNAISSANCE ET
INNOVER



Stratégie

Priorisation des orientations lors de la CLE de travail du 12 mars

- RALENTIR LES CYCLES DE L'EAU, URBAIN ET RURAL, EN FAVORISANT L'INFILTRATION DE L'EAU DANS LES SOLS (36)
- OPTIMISER, SECURISER ET AUGMENTER LA RESSOURCE STOCKEE DU TERRITOIRE POUR ASSURER LA TRANSITION (31)
- PROPOSER UN JUSTE PARTAGE DE L'EAU (22)
- DEVELOPPER ET PRIORISER LA LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DIFFUSES (21)
- CONNAITRE, PRESERVER ET RESTAURER LES MILIEUX HUMIDES (17)
- CONNAITRE, PRESERVER ET RESTAURER LE FONCTIONNEMENT DES COURS D'EAU ET DE LEURS HABITATS (15)
- ORGANISER LA GOUVERNANCE ET LA COOPERATION (13)



DÉFI 1

ORGANISER LE TERRITOIRE À MOYEN ET LONG TERMES AFIN DE
FAIRE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



OR. 1.1

DÉFINIR DES TRAJECTOIRES D'ADAPTATION ET D'ATTÉNUATION A MOYEN ET LONG TERMES

OR. 1.2

PROJETER L'ÉVOLUTION DES USAGES POUR MAINTENIR UN TERRITOIRE ATTRACTIF

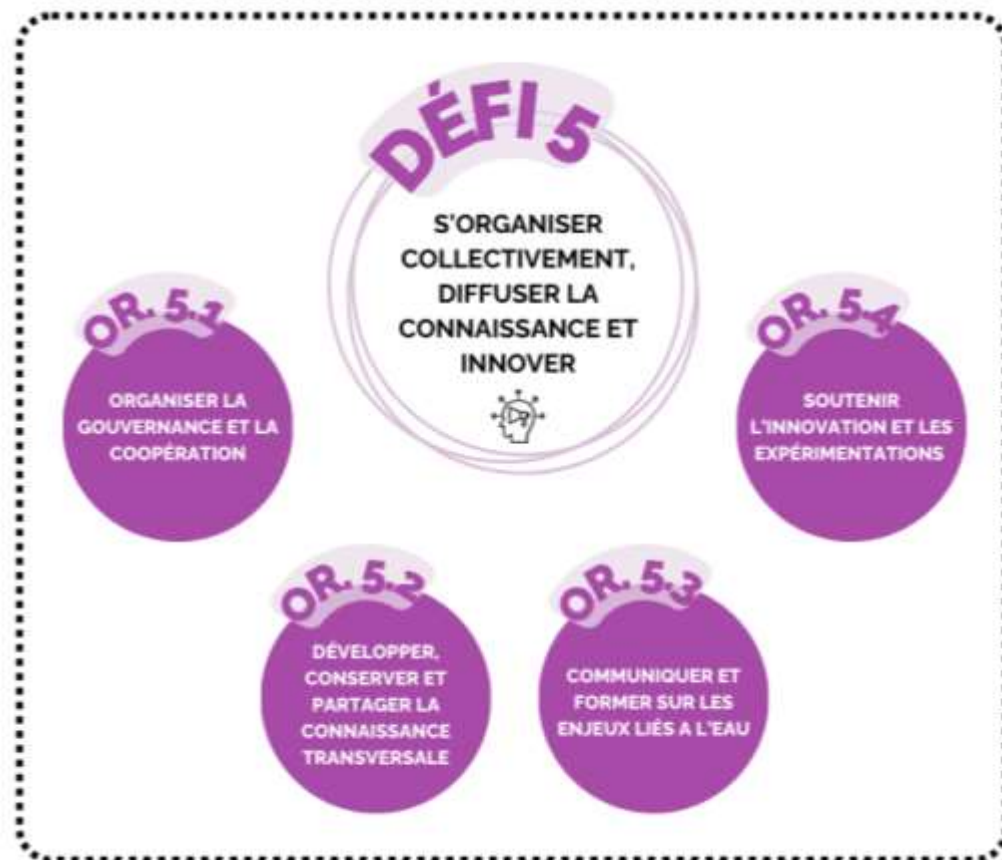




Stratégie



Stratégie



Stratégie

Les retours de la CLE de travail du 12 mars

Temps d'échange sur le projet de stratégie était une opportunité pour la CLE de se rencontrer et de mieux comprendre l'ensemble des enjeux de l'eau sur le territoire.

Les points forts de la stratégie

- L'appréhension des enjeux dans leur globalité et la transversalité des défis ;
- L'intégration de tous les enjeux, des défis complets et la diversité des usages pris en compte ;
- Des premiers axes de travail
- La clarté de la rédaction, mise en forme claire, lisible et esthétique ;
- Son ambition, l'équilibre entre usages et enjeux environnementaux, mais aussi entre politique de l'eau et de l'aménagement du territoire ;
- La prise en compte, de manière transversale, du changement climatique ;
- La prise en compte des retours de la concertation et des étapes de dialogue précédentes ;

Stratégie

Les propositions d'ajustements

- Clarifier et mettre davantage en avant certaines informations : synthèse chiffrée de la prospective climatique, carte du réseau hydrologique : **fait**
- Faire davantage ressortir l'idée d'un SAGE de projet, la logique d'expérimentation **fait**
- Insister davantage sur les enjeux économiques comme impactant les choix en matière d'eau **fait**

Les modifications de forme

- Visualiser davantage le lien entre enjeux du diagnostic et réponses de la stratégie ; **fait**
- Simplifier davantage les termes complexes ; **fait**
- Proposer un tableau récapitulatif par défi présentant les orientations et dispositions associées ; **fait**

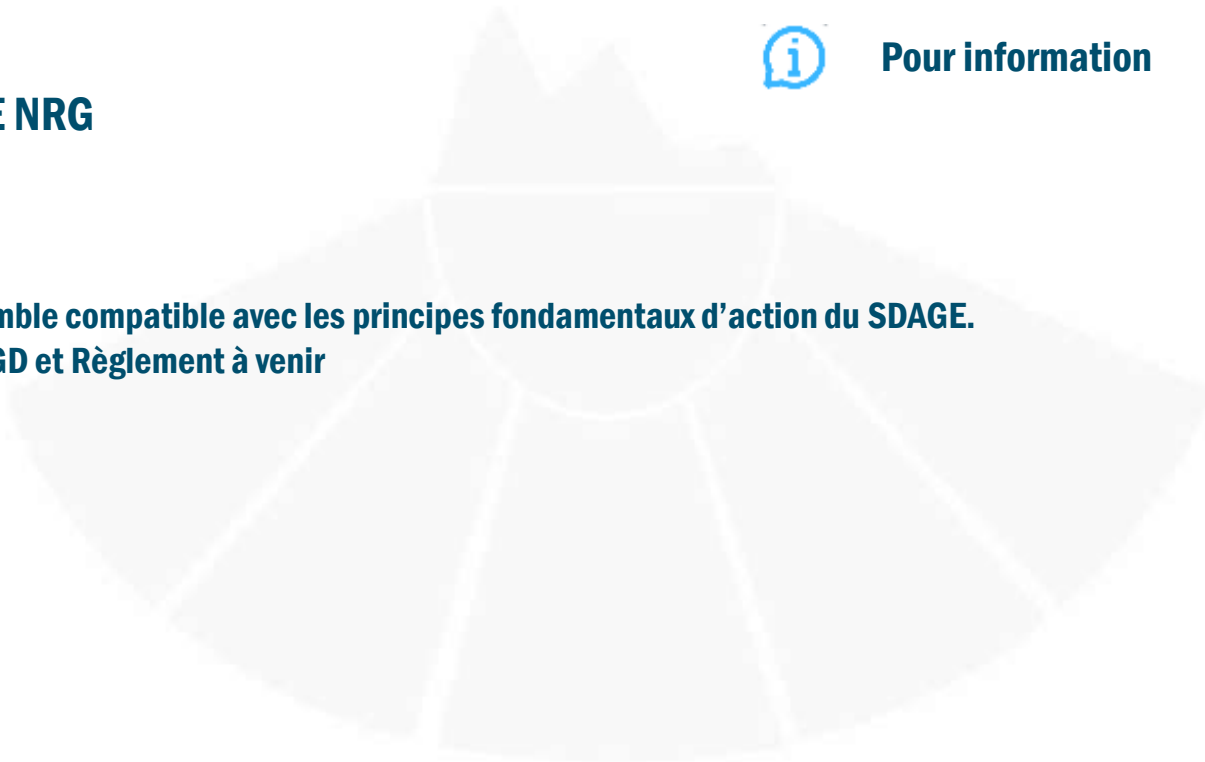
Les demandes de clarification

- Le rôle du SAGE, de la stratégie et sa traduction opérationnelle, caractère réglementaire, les maitres ouvrages, relation entre le SAGE et les autres documents stratégiques : **relève du PAGD et règlement**
- Des points précis : les outils pour intervenir sur les terrains privés, les conditions retenues collinaires, zones inondables et humides.... **relève du PAGD et règlement**



Retour sur la stratégie V3 SAGE NRG

- Le projet de stratégie du SAGE semble compatible avec les principes fondamentaux d'action du SDAGE.
- Des axes à développer dans le PAGD et Règlement à venir



STRATÉGIE DU SAGE NESTE ET RIVIÈRES DE GASCogne DÉCLINÉE PAR ORIENTATIONS

DÉFI 1

ORGANISER LE TERRITOIRE À MOYEN ET LONG TERMES AFIN DE FAIRE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



OR. 1.1

DÉFINIR DES TRAJECTOIRES D'ADAPTATION ET D'ATTÉNUATION À MOYEN ET LONG TERMES

OR. 1.2

PROJETER L'ÉVOLUTION DES USAGES POUR MAINTENIR UN TERRITOIRE ATTRACTIF



Stratégie SAGE NRG

VOTE

**22 procédures
traitées**

- 5 SCoT

1 dans le Gers (SCoT de Gascogne)

3 en Haute-Garonne (Nord-Toulousain, Grande Agglomération Toulousaine, Sud Toulousain)

1 dans le Lot-et-Garonne (Pays de l'Agenais)

- 14 PLUi

10 dans le Gers

2 dans les Hautes-Pyrénées

1 dans la Tarn-et-Garonne

1 dans le Lot-et-Garonne

- 2 PLU (Auch + Espaon)

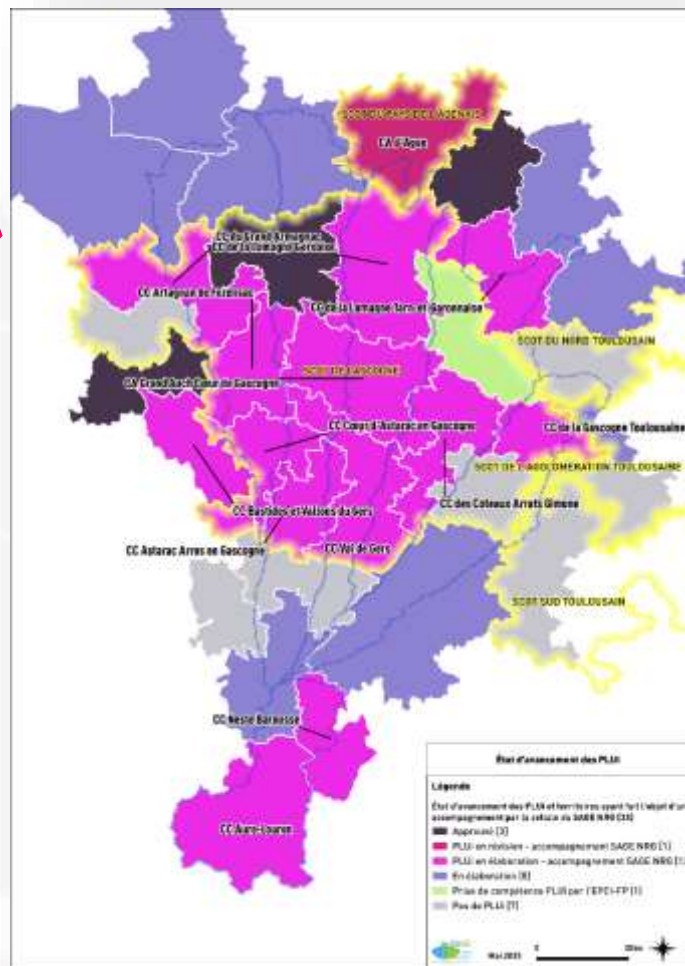
- 1 CC (Mourède)



Conférence des élus du SCoT de Gascogne sur la thématique de l'eau vendredi 6 juin 2025

Contactez-nous pour vous accompagner dans l'élaboration de vos documents de planification urbaine :

sagenrg@gers.fr



Actualités animation SAGE - Sensibilisation - communication

Page dédiée sur le site internet du SAGE NRG

Films et vidéos sur le territoire

Page dédiée sur le site internet du SAGE NRG

actions de sensibilisation

A venir :

- **Concours photo « Neste et Rivières de Gascogne : Vos astuces pour économiser l'eau! » : vote à venir sur Instagram à partir du 17 juin**
- **Commande groupée carte relief auprès sagenrg@gers.fr**

Prochains évènements tout public 2025 avec participation animation NRG

14 juin

Nettoyons la rivière !

Mirande

CPIE 32 et le groupe A.C.T.E

5 juillet

Festival de l'eau

Capvern-les-bains



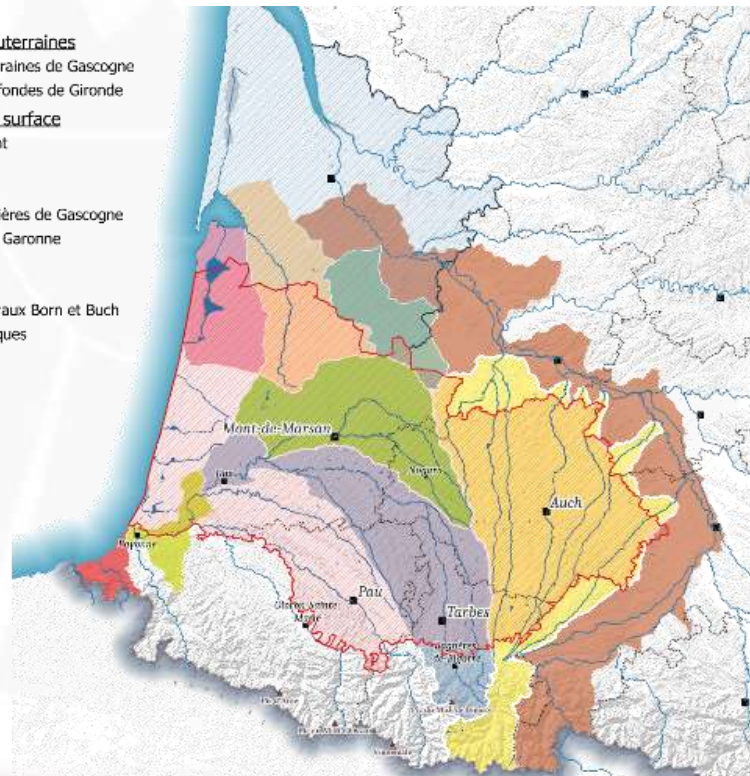
Actualités – Points d'information

Avancement SAGE Eaux souterraines de Gascogne :

- Arrêtés de périmètre le 5 juin 2024
- Arrêté de composition de la CLE le 14 mai 2025
(28 Collectivités territoriales, 17 Usagers,9 Etat)
- Installation de la CLE avant l'été
- Etat des lieux en cours

SAGE eaux souterraines
Eaux souterraines de Gascogne
Nappes profondes de Gironde

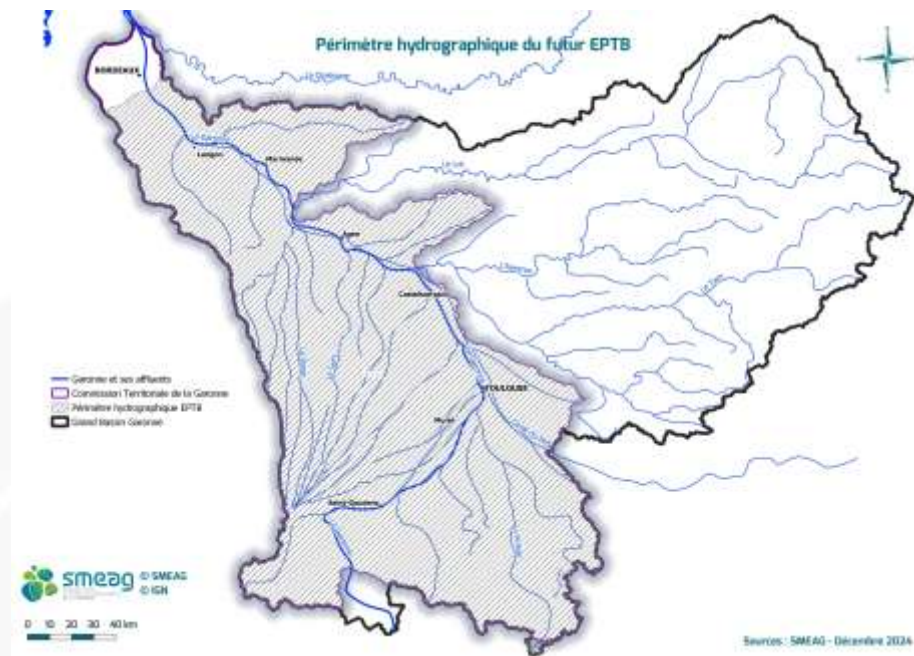
SAGE eaux de surface
Adour amont
Adour aval
Midouze
Neste et rivières de Gascogne
Vallée de la Garonne
Ciron
Leyre
Etangs littoraux Born et Buch
Côtiers basques



Actualités

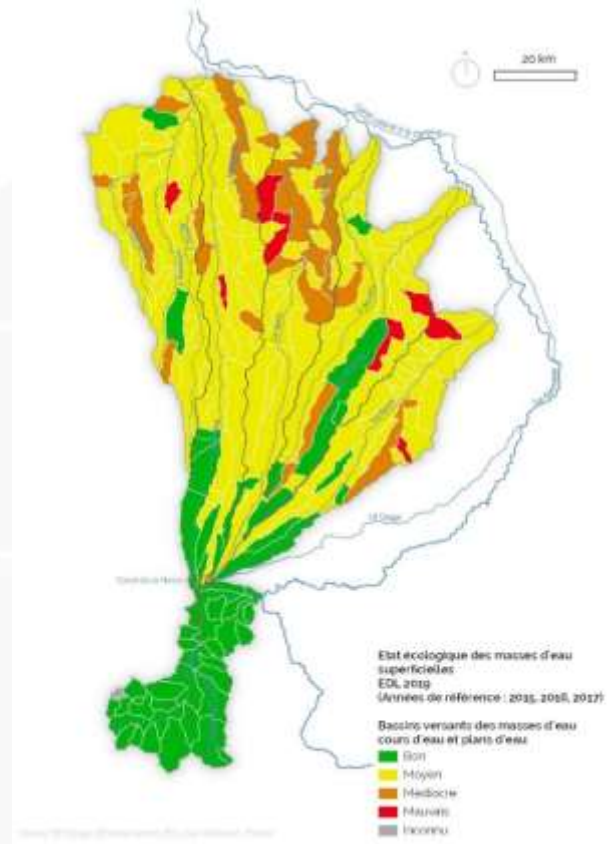
Avancement EPTB Garonne Gascogne et Affluents Pyrénéens :

- 31 janvier 2025 : Comité Syndical du SMEAG a approuvé statuts Syndicat mixte ouvert « à la carte » .
- Membres fondateurs Région Occitanie, Nouvelle Aquitaine, CD 31, 82, 47, 33,
- Adhésion bloc de compétences obligatoires en cours Départements 32,65,09
- 2 juillet 2025 : Comité syndical d'installation
- 3 juillet 2025 : Passage Dossier de demande reconnaissance EPTB en comité de bassin



Diagnostic Qualité eaux NRG :

- Données qualités dans l'état des lieux diagnostic du SAGE NRG = l'Etat des masses d'eau pour Directive Cadre Européenne
- D'autres données qualité existent (Pfas, métabolites...)
- Recensement et valorisation des données existantes qualité du territoire = Démarche en cours portée par AEAG pour le territoire NRG
- Restitution sera faite lors d'une prochaine CLE
- Permettra de préciser le PAGD et les zones prioritaires
- Permettra d'alimenter les autres démarches en cours du territoire avec une vue par bassin versant



Actualités

Nouveau Décret SAGE

Décret SAGE du 2 décembre 2024 - [Décret n° 2024-1098 du 2 décembre 2024 relatif aux schémas d'aménagement et de gestion des eaux](#)

[Plaquette synthétique](#) décret SAGE

Un membre de CLE peut porter les pouvoirs de deux absents de son collège (R. 212-31 CE)

Tout membre de la CLE chargé de la représenter à l'extérieur (donc en dehors des réunions de la CLE) peut être remboursé de ses frais par la structure porteuse (R. 212-31 CE)



Modification règlement de fonctionnement prochaine CLE

Prochains temps

Semestre 1 - 2025

Semestre 2 - 2025

Stratégie

PAGD - Règlement

Été 2025
Communication
stratégie

Septembre
COTECH

CLE

Questions diverses ?

- 🔥 [Site internet SAGE NRG](#)
- 🔥 [Chaîne YouTube](#)
- 🔥 [Facebook](#)
- 🔥 [Instagram](#)
- 🔥 [Linkedin](#)
- 🔥 Contact : sagenrg@gers.fr

